



## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 30 janvier 2012

**Présents** : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Liliane DUFOUR, Dominique HOURDE, Céline MAGNIN.

**Absents** : Francis BOIS, Joël CLARAC, Vincent CORTESE donne procuration à Hélène BOIS, Loredane RONQUETTE donne procuration à Philippe ROSSI, Philippe ROSSAT donne procuration à Roger LAVARDA.

**Secrétaire de séance** : Hélène BOIS.

Présence en début de séance de Bruno CHARVIN, cabinet GE-ARC expliquant le bilan des travaux réalisés au chef-lieu et au Crosat ces 2 dernières années et les travaux prévus et ceux envisagés en 2012.

### **1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2011 : le Maire**

Aucune remarque formulée.

**Vote** : contre : 0      abstention : 0      pour : 11

### **2 – Délibération pour demande de subvention pour réfection des réseaux du Chef-lieu tranche 3 : Guy JULLIARD**

Pour la tranche n° 3 et suivant l'estimation proposée par le cabinet Ge-ARC, une demande de subvention doit être faite auprès du Conseil Général.

Une demande est également en cours auprès de la CCCM pour cette même tranche et concernant la fibre optique.

**Vote** : contre : 0      abstention : 0      pour : 11

### **3 – Admission en non-valeur : le Maire**

Suite à la liquidation judiciaire de la société de l'ancien gérant du Capucin Gourmand, un certificat de créance irrécouvrable a été déposé.

Le montant s'élève à 4173 € pour la M14 et 363.44 € pour la M49 de factures impayées, au détriment de la commune.

**Vote** : contre : 0      abstention : 0      pour : 11

### **4 – Convention avec le Centre de Gestion pour renouvellement adhésion au service de médecine : Le Maire**

Notre commune adhère de longue date au service de médecine préventive dans le cadre du suivi médical des agents.

Une convention est à signer pour une durée de 6 ans. Les conditions de financement demeurent inchangées et basées sur la cotisation additionnelle dont le taux est fixé à 0.33 € de la masse salariale.

**Vote** : contre : 0      abstention : 0      pour : 11

### **5 – Délibération de groupement de commande éclairage public : Guy JULLIARD**

Ce groupement de commande a pour objet la passation d'un marché de fourniture et d'installation d'appareils visant à l'optimisation de la consommation d'éclairage public par abaissement de tension à l'armoire.

L'objectif est le groupement des 7 communes de la SOREA, pour la consultation et la passation du marché, avec d'une part le fait d'atteindre un seuil plus élevé et d'autre part de bénéficier d'économies et de meilleures garanties.

La commission d'appel d'offres sera représentée par 1 membre titulaire et 1 suppléant par commune.

Pour Villargondran, il est proposé Guy JULLIARD en tant que membre titulaire et Roger LAVARDA en tant que membre suppléant.

Vote : contre : 0                      abstention : 0                      pour : 11

### **6 – Motion pour le maintien de l'unité de production d'aluminium de l'usine RIO TINTO ALCAN : le Maire**

Lecture de la délibération prise par la CCCM et à valider par chaque commune.

L'avenir de cette unité ne semble plus assuré du fait que la convention signée entre EDF et Pechiney en 1983 arrive à son terme en 2013, et que les futurs coûts de l'énergie seront trop lourds pour le site, si un tarif préférentiel n'est pas accepté.

Cette motion sera adressée aux pouvoirs publics et notamment au premier Ministre.

Vote : contre : 0                      abstention : 0                      pour : 11

Fin de séance : 20 h.